

# Kent Academic Repository

## Full text document (pdf)

### Citation for published version

Hall, Damien J. and Lyche, Chantal (2010) Conversation à Darnétal (Seine Maritime): la télévision dans les loisirs. In: Les variétés du français parlé dans l'espace francophone: ressources pour l'enseignement. Ophrys, Paris. ISBN 978-2-7080-1283-7.

### DOI

### Link to record in KAR

<http://kar.kent.ac.uk/29531/>

### Document Version

Author's Accepted Manuscript

#### Copyright & reuse

Content in the Kent Academic Repository is made available for research purposes. Unless otherwise stated all content is protected by copyright and in the absence of an open licence (eg Creative Commons), permissions for further reuse of content should be sought from the publisher, author or other copyright holder.

#### Versions of research

The version in the Kent Academic Repository may differ from the final published version.

Users are advised to check <http://kar.kent.ac.uk> for the status of the paper. **Users should always cite the published version of record.**

#### Enquiries

For any further enquiries regarding the licence status of this document, please contact:

[researchsupport@kent.ac.uk](mailto:researchsupport@kent.ac.uk)

If you believe this document infringes copyright then please contact the KAR admin team with the take-down information provided at <http://kar.kent.ac.uk/contact.html>

This is a pre-publication version of a chapter which has now been published, as follows:  
Hall, Damien & Lyche, Chantal. 2010. Conversation à Darnétal (Seine-Maritime): la télévision dans les loisirs. In Detey, S.; Durand, J.; Laks, B.; and Lyche, C. (eds). *Les variétés du français parlé dans l'espace francophone: ressources pour l'enseignement*. Paris: Ophrys.

**Please quote only from the published version.**

## **Partie II. La France hexagonale septentrionale**

### **Chapitre II.5. Conversation à Darnétal (Seine Maritime): la télévision dans les loisirs<sup>1</sup>**

#### **1. Introduction**

Lieu de l'enquête : Darnétal (Seine-Maritime, Haute-Normandie). Commune de 9400 habitants située dans la banlieue Est de Rouen. Ancienne zone textile, la commune subit une baisse de population et, relativement défavorisée, elle compte 45% de foyers non-imposables.

Locutrice interviewée : MA est âgée de 63 ans au moment de l'enquête. Elle est née à Préaux, petite commune située dans le canton de Darnétal. Elle a vécu quelques années dans l'Eure rurale (à 12 km de Rouen), mais habite Darnétal depuis 25 ans. Après une longue vie active, elle est retraitée. Elle a tour à tour été ouvrière, employée agricole et domestique pour finir comme soignante à domicile de personnes âgées. Niveau d'études : Certificat d'Études (à 14 ans), puis formation d' « auxiliaire de vie » plus tard, pour son emploi de soignante à domicile. Code PFC : 76ama1.

Relation entre les locuteurs : L'enquêteur connaît la locutrice depuis quatre mois et ils se tutoient. Le fils de la locutrice, PA, âgé de 32 ans, participe également à l'entretien. Il s'agit d'une conversation libre.

Lieu et année de l'enregistrement : Chez MA et PA à Darnétal, en 2007.

#### **2. Aspects culturels et lexicaux**

Cet extrait est tiré d'une discussion à bâtons rompus sur les activités extra-professionnelles, les loisirs. La locutrice critique les activités qu'elle considère comme passives, telles que la télévision et les jeux vidéo. Elle condamne tout particulièrement les jeunes femmes passionnées par un feuilleton télévisé américain, *Les Feux de l'Amour* (l. 14), diffusé quotidiennement en France en version doublée. Au début de l'extrait, la locutrice ironise sur la passivité de certains : *si tu lèves le petit doigt et que tu te le casses* (l. 4). La phrase pourrait être paraphrasée par « si tu fais quelque chose, tu prends le risque de te faire mal ». Elle reprend, en la modifiant, l'expression « ne pas lever le petit doigt » synonyme de « ne rien faire ». Au-delà des termes *actif*, *activité* (l. 30, 35, 36, 38, 42, 65, 66), la thématique du travail se retrouve dans (l. 26) *bossier* (terme familier et très répandu pour « travailler »), *C.V.* (*Curriculum Vitae*) (l. 34), *lettre de motivation* (l. 38), une lettre jointe à une demande d'emploi où l'on explicite les raisons pour lesquelles on sollicite le poste en question, et *avoir plusieurs casquettes* (l. 49-50), c'est-à-dire occuper des fonctions diverses dans des domaines variés. La locutrice comprend que les

---

<sup>1</sup> Ce chapitre a été rédigé par Damien Hall et Chantal Lyche.

personnes âgées puissent regarder la télévision pendant des heures en pleine journée – elle parle par exemple d'une *mamie* (l. 22), ici une dame âgée et pas strictement une grand-mère – mais elle y est violemment opposée pour les jeunes (*je sais pas ce que je lui dirais et ce que je lui ferais*, l. 15).

Selon elle, les activités extra-professionnelles sont essentielles et peuvent mener à l'emploi (*ça, ils en tiennent compte énormément* (l. 32-33) où *ils* renvoie aux employeurs). La locutrice se présente comme une personne très active et deux de ses occupations favorites sont mentionnées dans l'extrait : elle fait de la tapisserie sur canevas (l. 59-62) et peut passer son après-midi à coudre (l. 67, 70), et elle assume des responsabilités dans l'organisation du *marché du printemps* (l. 58). Le *marché du printemps* est une particularité locale où l'ensemble de la communauté fête l'arrivée du printemps. La ville entière prend les couleurs jaune et vert pour symboliser la nouvelle saison, et tous les commerçants participent à cette célébration. Il s'agit de mettre à l'honneur toutes les activités et les produits liés au printemps. Sont célébrés aussi bien des spécialités culinaires locales que les métiers d'art et d'artisanat. C'est également l'occasion de faire revivre les anciens métiers et de sortir les voitures à cheval pour la promenade !

Dans la dernière partie de l'extrait, MA explique combien la couture représente pour elle une détente (*ça me vide mon cerveau, ça m'enlève tous mes problèmes*, l. 71-72) pour revenir à la télévision, agréable s'il s'agit de regarder un film, mais qui ne doit pas être consommée trop longuement (*faut pas non plus rester, euh, buté là euh*, l. 78). Le mot *buté* signifie « qui persiste dans son entêtement », mais est utilisé ici pour dépeindre une personne complètement absorbée par l'écran. On relèvera l'expression familière *chacun son truc* (l. 75) sans la préposition « à », qui signifie ici « à chacun sa solution ».

Cet extrait contient trois termes régionaux qu'il est bon de signaler: *ben*, *gars*, *salle*. L'adverbe *ben*, très présent dans l'extrait, est souvent associé au parler et à l'attitude normands (« P'têt ben qu'oui, p'têt ben qu'non » est la phrase stéréotypée par laquelle un Normand typique est supposé répondre à une interrogation totale, sans y répondre), mais ce mot est largement utilisé à l'oral comme substitut de « bien, bon ». De même *mon gars* (l. 28), avec le sens de « mon fils », s'entend à travers toute la Normandie, mais ce n'est pas une expression exclusivement normande. Le substantif *salle* (l. 68) est à comprendre avec son ancien sens (le dictionnaire *Petit Robert* indique « vaste pièce où l'on vit, où l'on reçoit ») et correspond au terme moderne « salon ». Cette particularité lexicale reste très ancrée dans tous les milieux sociaux, aussi bien en Haute qu'en Basse-Normandie.

### 3. Aspects syntaxiques et discursifs

Cet extrait est caractéristique de la langue orale et de la conversation familière. Il est ponctué de balises de l'oral telles que « bon », « ben », et il comprend également de nombreuses phrases incomplètes : le discours se construisant au fil de la pensée (cf. I.4.), comme par exemple dans *tu peux justement dans, ça te permet que si tu le mets sur ton C.V.* (l. 37), *j'ai envie parce que moi, je me, oui* (l. 57-58), *que tu regardes un film* (l. 77).

Le pronom impersonnel sujet est parfois omis : *faut pas passer euh* (l. 48), *N'est pas question de... mais euh, faut pas non plus* (l. 77-78). L'absence du pronom sujet est à mettre en relation

avec la simplification très fréquente de « il ne faut pas » en « faut pas » avec élision du pronom sujet et de la première partie de la négation.

Le pronom impersonnel se maintient beaucoup plus régulièrement lorsque la phrase est positive et qu'elle constitue une subordonnée, comme dans *Mais ce qui prouve bien qu'il faut s'occuper* (l. 75). Sans le pronom sujet, la phrase ne serait pas acceptable. Dans *N'est pas question de...*, par contre, l'absence du pronom sujet ne s'accompagne pas de la chute du premier élément de la négation, ce qui peut s'expliquer par le caractère beaucoup moins fréquent de la locution par rapport à « faut pas ».

Dans cet extrait, la locutrice présente ses opinions et parle beaucoup d'elle-même ; il n'est donc pas surprenant que les sujets des verbes soient très majoritairement des pronoms personnels. Le renforcement du pronom personnel sujet à l'aide d'un pronom tonique est très saillant. Il met en valeur plus particulièrement le pronom sujet comme, par exemple, dans *Ah ben moi j'en ai hein, des casquettes* (l.52), mais également l'objet : *ça m'intéresse pas moi, cette bêtise-là* (l. 25).

Parmi les scories dues à la situation d'oral, relevons *des gens comme moi, de la retraite* (l. 16-17 ; la forme standard serait « à la retraite »), *je suis plongée là-dessus* (l. 71 ; forme standard « là-dedans »), et la phrase *je vais te faire voir ça en deux secondes* (l. 62-63). Si la locutrice a en effet achevé de nombreux canevas, travail dont elle est fière, il est plus probable qu'elle avait l'intention de dire « je vais te faire voir ça dans deux secondes », c'est-à-dire « dans peu de temps ». Notons également une double négation chez PA : *ça te permet de pas faire jamais la même chose* (l. 50), alors que la forme standard serait « cela te permet de ne jamais faire la même chose ».

Cet extrait est relativement pauvre en subordonnées, mais est dominé par la présence de la conjonction *parce que* avec 9 occurrences (l. 4, 11, 15, 21, 26, 57 deux fois, 61, 64). Seules deux occurrences cependant ont un sens clairement causal, les autres étant des particules discursives sans sens précis, une sorte d'élément introducteur. Deux occurrences à la ligne 10-16 serviront d'exemple (*Non parce que euh, tu vois, bon, euh[...] je sais pas ce que je lui dirais et ce que je lui ferais. Parce que, à vingt-trois ans elle a pas autre chose à faire que de regarder des feuilletons comme ça ?*): la première phrase est longue et complexe (l. 10-15), elle est introduite par *parce que*, mais elle est dépourvue de phrase principale malgré les trois subordonnées de temps et une relative. La phrase suivante (l. 15) est construite sur le même modèle et est également introduite par *parce que*.

Concernant les subordonnées, on relèvera dans l'extrait deux constructions hypothétiques intéressantes. La première est située aux l. 14-15 : *elle serait devant moi [...] je sais pas ce que euh je lui dirais, ce que euh je lui ferais* ; il s'agit ici d'une structure paratactique typique de l'oral qui correspond à la forme plus standard « si elle était devant moi ... ». L'autre construction se situe dans la deuxième partie de l'extrait : *il y avait pas eu le marché du printemps cet après midi, j'aurais pris mon canevas...* (l. 58-59). Cette construction n'est pas standard : on attend en effet un « si » en début de phrase, et la construction s'explique par la situation d'oral.

L'extrait comprend deux relatives décumulées (cf. I.4. : 3.6.2.), où un pronom personnel reprend à l'intérieur de la relative un constituant déjà présent dans la phrase : (l. 8) *mais il y en a, que ça*

*les dérange pas* (où « les » reprend l'indéfini « en »), (l. 60-61) *euh ça que je le fais aussi* (où « le » reprend « ça »). Dans les deux phrases, la reprise du pronom est superflue. Les relatives décumulées sont traditionnellement décrites comme relevant du registre non standard, tout comme deux autres constructions présentes dans l'extrait, parfois associées à la variété de français normand : le **double complémenteur** et l'auxiliaire « avoir » avec un verbe d'état. La ligne 23 offre un exemple de double complémenteur (*quand que je travaillais l'après-midi*) ; ce trait est perçu par les Normands comme caractéristique de leur parler.

L'utilisation de l'auxiliaire « avoir » (*j'aurais pris mon canevas et j'aurais r/euh euh resté*, l. 59-60) pourrait être attribuée à une erreur de performance, étant donné l'hésitation dans la phrase, mais il n'en reste pas moins vrai que de nombreuses variétés de français généralisent l'emploi de l'auxiliaire « avoir » aux verbes d'état (au lieu du verbe « être » en français de référence). C'est le cas au Canada, tout comme en Louisiane, par exemple (cf. VII.).

#### 4. Aspects phonétiques et phonologiques

Il est probablement délicat à la première écoute de déterminer l'origine géographique de la locutrice MA, mais certains traits intonatifs appartiennent à un parler très décontracté caractérisé par de fortes variations mélodiques, comme par exemple *j'étais pas passionnée* (l. 24-25), où la deuxième syllabe de *passionnée* est accentuée. Cet accent s'accompagne d'une forte montée de la voix qui persiste sur la dernière syllabe, alors qu'une intonation standard aurait été beaucoup plus plate avec seule la dernière syllabe accentuée et une intonation descendante sur cette syllabe.

Chez la locutrice un accent final d'insistance peut s'accompagner de la réalisation d'un schwa final normalement muet : *ça me vide mon cerveau, ça m'enlève tous mes problèmes* (l. 71-72). On notera également des accents d'insistance qui portent sur la première syllabe du mot (*jamais*, l. 20 ; *bêtise*, l. 25) ou sur la deuxième lorsque la première syllabe est constituée d'une voyelle seulement (*écœurant*, l. 26). Dans ce dernier cas, la consonne vélaire est légèrement **aspirée**. L'aspiration de la vélaire peut aussi être provoquée par une hésitation comme dans *culturelles* (l. 30).

Au-delà d'une aspiration possible de la vélaire /k/ mentionnée ci-dessus, l'inventaire consonantique de MA ne présente pas de particularités notoires. Remarquons cependant la grande variabilité du /ʁ/ dans l'extrait avec un **amuïssement** pratiquement systématique dans *parce (que)* (l. 11, 21, 26, 61), et l'affrication de /s/ en [ts], qui semble être provoquée par de l'emphase et de l'émotion dans une phrase en particulier : *ça* est prononcé [tsa] dans la phrase *et tu vois, moi, [tsa] m'a jamais intéressée* (l. 19-20).

L'inventaire vocalique de MA se distingue de ce qui est décrit comme le français de référence (cf. II.1.) pour l'opposition /e-ɛ/ et /a-ɑ/. On retrouve ici partiellement ce qui est caractéristique de la variété normande. En effet, les voyelles /e/ et /ɛ/ s'opposent dans certaines variétés en syllabes ouvertes accentuées comme dans *jouer* /ʒwe/ ~ *jouet* /ʒwɛ/, ou bien la voyelle ouverte se généralise dans cette position. Or le français de Normandie ne connaît pas traditionnellement cette opposition et favorise une voyelle mi-fermée dans ce contexte. La locutrice MA suit largement ce schéma, très clairement illustré par la phrase *je regardais sans regarder* (l. 21)

[ʒøʁkɑʁdesɑ̃kɑʁde] alors que l'on se serait attendu (en français de référence) à une différenciation des deux voyelles finales : /ʒøʁkɑʁdesɑ̃kɑʁde/. Si la plupart des occurrences de /e-ɛ/ en syllabe ouverte correspondent à une voyelle mi-fermée, quelques exemples nous empêchent de généraliser : la forme *ouais* est réalisée, tout comme dans le français familier, avec une voyelle mi-ouverte ([wɛ]), et les formes du conditionnel contiennent une voyelle mi-ouverte : *serait* (l. 14), *dirais*, *ferais* (l. 15). En l'absence de formes au futur, qui seraient prononcées en français de référence avec une voyelle mi-fermée, nous ne pouvons envisager une opposition futur/conditionnel. L'ouverture de la voyelle est probablement due à l'influence du /ʁ/, capable d'ouvrir une voyelle qu'il suit ou qu'il précède (l. 30 *très*).

Si les variétés normandes du français appliquent la loi de position au phonème /e/ (cf. II.1.), elles distinguent très souvent un [a] antérieur et un [ɑ] postérieur. MA prononce en effet les deux variantes sans qu'il soit toujours possible de systématiser son usage : la graphie *oi* est réalisée systématiquement avec une voyelle postérieure (l. 1 *savoir* ; l. 12 *soir* ; l.13 *vingt-trois* ; l. 29 *emploi*), ainsi que la particule négative *pas* (à travers tout l'extrait). Cette uniformité est contredite par le verbe *travaillais*, traditionnellement prononcé en français de Normandie [tʁavajɛ] avec un [ɑ] postérieur uniquement dans la deuxième syllabe (causé par la terminaison -*aill(e)*). À la l. 20, la locutrice prononce *travaillais* [tʁavajɛ], avec deux [ɑ] postérieurs, et à la l. 23 elle le prononce [tʁavajɛ], avec un [ɑ] postérieur dans la première syllabe (et non dans la deuxième). Ces prononciations ne sont donc pas conformes à l'usage décrit dans la littérature, mais la première, [tʁavajɛ], semble généralisée chez d'autres locuteurs interviewés à Rouen. La prononciation de *gars* (l. 28) n'est pas non plus conforme à l'usage généralement décrit : c'est l'un des mots les plus fréquemment prononcés avec un [ɑ], mais la locutrice a une prononciation antériorisée de la voyelle.

Les voyelles nasales de la locutrice sont soumises (tout comme nombre de réalisations de la voyelle /ɔ/ à un léger mouvement d'antériorisation (p. ex. *comme*, l. 4) : la voyelle /õ/ est plus antérieure qu'en français de référence (p. ex. l. 16-17, *feuilleton*, *admettons*), et la voyelle nasale /œ/ a fusionné avec la voyelle /ɛ̃/ (l. 75 *chacun*), ce qui réduit le nombre de voyelles nasales de la locutrice à trois : /ɛ̃, õ, œ̃/.

L'extrait comporte un ensemble d'**assimilations** et d'**élisions** caractéristiques de la conversation non surveillée, de la parole rapide : à ce sujet, on peut opposer la prononciation de *tu* à l. 32 (*si tu es apte*), où la voyelle est maintenue dans un registre lent, à d'autres occurrences du pronom (p. ex. l. 29, 43) où la voyelle est élidée. Typiques de ce style, on notera la prononciation de *parce que* ([paskø]), la chute de la liquide dans *peut-être* (l. 11) et *aut(re) chose* (l. 16), et la simplification du groupe *je lui* en [ʒi] (l. 4) et de *je ne sais pas* en [ʃepɑ] (l. 13, 15).

En ce qui concerne le schwa, la locutrice ne se distingue en rien du français de référence : les schwas internes ne sont pas prononcés (l. 16 *feuil(e)tons*, l. 62 *can(e)vas*), pas plus que les schwas finals. La variation se trouve à l'initiale de polysyllabes et dans les monosyllabes : (l. 12) *quand on regarde vs.* (l. 13-14) à *r(e)garder* ; (l. 15) *je lui dirais vs.* (l. 4, 28) *j(e) lui dis*.

Au sujet du pronom *je*, remarquons que la locutrice dans la première partie de l'extrait prononce presque systématiquement le schwa, ce qui est rare dans la conversation courante, où le pronom *je* est régulièrement réduit. Cette prononciation du schwa correspond à une mise en valeur souvent exprimée par le pronom disjoint *moi* : la locutrice s'oppose ici aux jeunes et la réalisation du schwa correspond à une certaine forme d'accent (voir aussi l. 29 *ils te demandent*).

Toutes les instances de chute de schwa se produisent dans un contexte (V)Cə, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de chute de voyelle après deux consonnes prononcées. Dans l'exemple (l. 14) *elle serait devant moi* [ɛsʁɛdvɑmwɑ], l'élision de la liquide dans le pronom personnel crée l'environnement nécessaire pour la chute du schwa dans l'auxiliaire. Lorsque les schwas se trouvent dans des syllabes contiguës, le premier se maintient alors que le second disparaît, surtout lorsque le premier se situe en début de groupe rythmique : (l. 20, 21) *je r(e)gardais* vs. (l. 72) *après j(e) me sens mieux*. Conformément à l'usage, le groupe *ce que* est prononcé systématiquement [skø].

L'extrait contient très peu de liaisons réalisées. La liaison est présente après *c'est* (l. 1 *c'est [t]un métier*, l. 25-26 *c'est [t]écœurant*), mais avec deux seuls exemples, on ne peut conclure à une tendance à réaliser la liaison après *c'est* chez cette locutrice. On relève cependant une fausse liaison en [t] : dans un passage un peu difficile à entendre (l. 29), son enthousiasme à faire valoir son point de vue lui fait dire *quand tu es [t]à la recherche d'un emploi*, une erreur qui est peut-être à expliquer également par le fait que la forme « tu es » est utilisée comme forme impersonnelle ici, à la place du plus habituel « on est » (qui, lui, déclencherait une liaison en [t]). Enfin, l'extrait nous fournit un exemple intéressant de variation dans le même contexte : *personnes [z]âgées* (l. 21, avec liaison) vs. *journées// entières* (l. 48, sans liaison). La liaison dans *personnes âgées* s'explique par la fréquence de la suite au pluriel, qui la fixe en quasi locution, alors que, comme dans la plupart des occurrences relevées dans le corpus PFC, la suite substantif pluriel – adjectif ne déclenche pas la liaison dans *journées// entières*.